



L'inspecteur de l'éducation nationale  
Circonscription Nîmes III - Marguerittes

à

**Madame le Maire**  
**Monsieur le Maire**  
**Madame la Présidente du SIRP**  
**Monsieur le Président du SIRP**  
dont les écoles dépendent de la circonscription de Nîmes 3-  
Marguerittes

Circonscription de Nîmes III -  
Marguerittes  
Villa n° 1 - Parc périurbain du  
domaine de Praden  
Chemin-bas de Marguerittes  
30320 MARGUERITTES  
G.P.S. :  
N 43°51.480'  
E 4°25.933'

Téléphone : 04 30 67 60 03  
Fax : 04.66.74.12.76  
Mél : ce.0300068l@ac-  
montpellier.fr

Marguerittes, le 25 février 2020

Affaire suivie par  
Jean-Louis TOURVIEILLE  
Mél : jean-louis.tourvieille@ac-  
montpellier.fr

Objet : Consignes concernant le coronavirus données par Mme la Rectrice aux écoles le 24 février 2020

Référence(s) : courrier de M. le Directeur de cabinet de la rectrice de région académique Occitanie du 24 février 2020

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer des consignes que viennent de recevoir les Directrices et les Directeurs d'école pour prendre en compte le caractère très évolutif de l'épidémie de COVID-19 dans une stratégie nationale pilotée par le ministère des Solidarités et de la Santé (M.S.S.).

Je tiens à les partager avec vous dans un souci de cohérence de nos actions pour les personnes de retour de zone d'exposition.

### **1. Pour les personnes revenant des zones à risque**

Le ministère des Solidarités et de la Santé (M.S.S.) émet des recommandations pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie. Dans les 14 jours suivant le retour (et non le jour de la rentrée scolaire), les mesures suivantes sont préconisées par le ministère des Solidarités et de la Santé (M.S.S.) :

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydroalcoolique ;
- Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- Evitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...) ;
- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...).

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invités à :

- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;
- Eviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;
- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

En conséquence et sur les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé (M.S.S.), les enfants qui reviendraient de ces destinations, ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leurs retours. Ils sont soumis aux mêmes préconisations que celles rappelées ci-dessus.

De même, les personnels relevant du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse doivent être soumis aux mêmes préconisations, dès lors qu'ils reviennent des zones à risque.

Je me permets de vous solliciter si des personnels municipaux intervenant dans l'école pour les temps scolaires ou périscolaires ou l'entretien des bâtiments revenaient des mêmes destinations. Il m'apparaît cohérent que les mêmes préconisations leur soient appliquées.

## **2. Pour les personnes pensant se déplacer vers les zones à risque**

En France, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (M.E.A.E.) recommande de reporter tout déplacement vers la Chine qui ne revêt pas un caractère essentiel.

La fiche « Conseils aux voyageurs » relative à l'Italie, décrit les restrictions prises par les autorités italiennes en Lombardie et en Vénétie.

Tenant compte de ce contexte, le ministère de l'Education nationale et de la jeunesse demande donc à ses établissements de reporter tout voyage scolaire en Chine et leur recommande de :

- Reporter tout voyage scolaire vers l'Italie du nord compte tenu des restrictions mises en place localement (Lombardie et Vénétie) ;
- Reconsidérer la pertinence de tous les voyages scolaires vers les zones d'exposition ;
- Différer de 14 jours, période correspondant à la période d'incubation du virus, l'accueil des écoliers, collégiens, lycéens et enseignants de retour des zones d'exposition ;
- Procéder parallèlement aux inscriptions des élèves scolarisés en Chine et revenant de ce pays dans le respect des procédures ordinaires en étudiant la question des certificats de radiation avec compréhension.

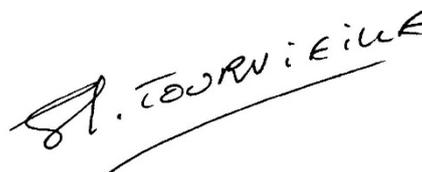
Par ailleurs, j'ai l'honneur de vous rappeler que sont à votre disposition :

- le site d'information du gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ;
- les conseils aux voyageurs du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/> ;
- la foire aux questions de l'OMS : <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>.

Enfin, à destination du grand public, un numéro vert (0 800 130 000) a été mis en place par le ministère des solidarités et de la santé, ouvert de 09h00 à 19h00 sept jours sur sept. Cette plateforme téléphonique n'est néanmoins pas habilitée à dispenser des conseils médicaux qui sont assurés par les SAMU - Centres 15.

Je reste à votre disposition pour toute précision ou questionnement. Je vous rappelle mes coordonnées : 06 81 37 53 12 et [jean-louis.tourvieille@ac-montpellier.fr](mailto:jean-louis.tourvieille@ac-montpellier.fr).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération.



Jean-Louis TOURVIEILLE  
Inspecteur de l'éducation nationale  
de la circonscription du premier degré  
de Nîmes III – Marguerittes

### **Copie à :**

- Madame la Directrice et M. le Directeur des écoles de la circonscription Nîmes 3-Marguerittes ;
- Monsieur le Directeur de Cabinet de M. l'IA-DASEN.